

FICHE TECHNIQUE (FT)

Fixit POR 8030

Mortier mousse env. 300 kg/m³ (sec), masse d'égalisation



Domaines d'application

Fixit POR 8030 intervient comme masse d'égalisation thermo-isolante pour égaliser les différences de hauteur, niveau ou comme couche intermédiaire dans les creux, à l'intérieur. Le produit est utilisé dans les nouveaux bâtiments et bâtiments transformés ainsi que dans la rénovation. Le support doit être propre, sec et porteur. Lors de l'intervention en composite, selon le comportement d'absorption du support, humidifier d'abord le support ou recouvrir d'une feuille plastique. Ne convient pas comme chape chauffante ou légère.



Propriétés

- Réclame peu d'espace d'installation et de surface grâce à la technologie des silos à faible encombrement
- Facturation du matériau effectivement consommé
- Léger, isolant thermique et phonique
- Pompable jusqu'à 100 m (longueur totale du tuyau), hauteur max. 30 m
- Testé et recommandé par l'IBR

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000958415	2000958854
EAN		7630141504872
Usine	BE, HO, WE	
Informations fiche technique	env. 55 m ³ (par silo de 14 t)	env. 55 m ³ (par pal.)
Emballage		
Quantité par unité		25 kg/unité
Unité par palette		40 unité/pal
Granulométrie	0-1 mm	
Comportement au feu	A1 EN 13501-1	
Résistance à la compression	≥ 0,4 N/mm ² (28 jours)	
Conductivité thermique	0,0812 W/mK	

Fixit POR 8030

Mortier mousse env. 300 kg/m³ (sec), masse d'égalisation

Numéro d'article	2000958415	2000958854
Module d'élasticité	env. 600 N/mm ²	
Épaisseur d'application min.	50 mm	
Délai de séchage	≥ 7 j (pour 10 cm et à +20 °C/65 % h.r.)	
Praticable	48 à 72 h après, selon température dans le bâtiment	
Prêt pour le revêtement	21 % en poids	
Charge de surface	750 kg/m ²	
Remarques sur l'épaisseur de couche	jusqu'à max. 80 cm dépendant de la surface	
Masse volumique à sec	env. 300 kg/m ³	

Base du matériau

- Sables fins
- Agent moussant de haut rendement
- Ciments

Mise en œuvre

Fixit POR 8030 peut être appliqué à plat avec une pompe de mélange et de transport. Contrôler et régler la densité volumique fraîche avant l'application. Fixit POR 8030 ne peut être appliqué que par un technicien de machine et un compresseur de mousse fabriqué spécialement à cet effet.

Traitement ultérieur

Protéger le mortier mousse fraîchement posé des courants d'air et de l'ensoleillement direct.

Stockage

Au sec, Fixit POR 8030 peut être stocké au sec pendant 6 mois.

Étiquette



Avis juridiques et techniques

Pour la planification et la mise en œuvre, observer les règles générales de la construction. Tenir compte des données de cette fiche technique et des directives de mise en œuvre de Fixit SA.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent. Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche

Fixit POR 8030

Mortier mousse env. 300 kg/m³ (sec), masse d'égalisation

technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

Ne pas mettre en œuvre en dessous de + 5 °C et supérieure de 25 °C (air et support). Des fissures dues au retrait peuvent se produire après l'application. Elles n'ont aucun effet sur les propriétés du produit. Il s'agit d'une masse d'égalisation. Ces fissures, dues au retrait (quelle qu'en soit la dimension), ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une réclamation. On entend une circulation piétonne légère sous-accessible. La circulation sur le chantier, les travaux ultérieurs ou la circulation des machines ne doivent être effectués qu'avec une couche de protection (par exemple, panneaux de dalles, pavex, etc.).